



Pôle Assurances
& Courtage

www.poleassurancescourtage.com – pac-contact@groupe-pac.com – 05.55.11.92.30 PAC (nom commercial); 16 rue d'Isly BP 30234- 87006 LIMOGES Cedex est composé de la SARL POLE ASSURANCES – pac-limoges@abeille-assurances.com - Immatriculation au RCS Limoges 883887630 – Capital de 161 800 € Agent Général Abeille - ORIAS 20005005 et de la SAS POLE ASSURANCES COURTAGE – pac-contact@groupe-pac.com - Immatriculation au RCS Limoges 538620568 – Capital de 415 000 € - ORIAS 15006186 (www.orias.fr) En cas de réclamation vous pouvez nous adresser un mail à pac-contact@groupe-pac.com service réclamation ou par courrier Groupe PAC service réclamation 16 rue d'Isly 87000 Limoges. Médiation Le Médiateur de l'Assurance est compétent pour intervenir sur tout litige n'ayant pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement adressée à votre courtier. En cas d'échec de la réclamation, à l'issue d'un délai de deux mois à compter de l'envoi de celle-ci, le médiateur pourra être saisi à: La Médiation de l'Assurance, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09, ou par mail : le.mediateur@mediation-assurance.org. Plus d'information sur le site : www.mediation-assurance.org. Le groupe PAC est contrôlé par l'Autorité de contrôle Prudentiel et de Résolution (A.C.P.R.) situé au 4 place de Budapest-CS 92459-75436 Paris Cedex 09

MME SERIN Sophie
2071 Route de Carennac
46110 BÉTAILLE

AVIS D'ÉCHÉANCE : Réf. Client : 3469

Madame,

Limoges, le 19 décembre 2025

Veillez trouver ci-après le détail de votre compte :

Compagnie	N° Contrat	Période	Nature et objet
		du	au
JURIDICA	3330032004-1540	01/01/2026	31/12/2026
			PJ PRO MJPM

MONTANT TOTAL A REGLER (frais de gestion inclus) : **96,65 €**

Ce montant sera prélevé en une fois

En complément des dispositions de votre contrat, conformément à l'article L113-15-1 du Code des Assurances, vous disposez d'un délai de vingt jours suivant la date d'envoi du présent document (le cachet de la poste faisant foi) pour dénoncer la reconduction du présent contrat. Ne sont pas concernés les contrats couvrant les activités professionnelles.

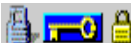
Ce document vaut « justificatif » après règlement. Sur votre demande, une quittance pourra cependant vous être adressée.

NOUS NOUS TENONS A VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE MODIFICATIONS, ETUDES OU CONSEILS ; AVANT DE PRENDRE UNE DECISION, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER.

Nous vous remercions par avance de votre règlement et vous prions de croire, Madame, à nos sentiments dévoués.

Service Comptabilité

Ligne directe : –

Votre paiement en ligne  sur notre site <http://www.poleassurancescourtage.com> 



Coupon à joindre à votre règlement SVP. Merci de compléter/modifier si besoin :

Réf. client : 3469 SERIN Sophie

Téléphone : Portable : 0783156710

E-Mail : delolmosophie@gmail.com

Prime : **96,65€** **Ce montant sera prélevé en une fois**

